

Chers parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>,

Dans l'attente de la notification d'affectation issue de l'Inspection Académique de votre enfant pour le lycée François 1<sup>er</sup>, nous vous conseillons de préparer pour le dossier d'inscription :

**Pièces obligatoires :**

- La copie de la carte d'identité de l'élève
- 4 photographies d'identité récentes (incluant celles pour l'intendance et l'infirmerie)
- L'attestation d'assurance couvrant les risques scolaires et extra scolaires
- La photocopie du carnet santé (vaccinations)
- Une photocopie du livret de famille (incluant la fratrie)
- Le certificat de sortie du dernier établissement fréquenté (exeat)
- Les photocopies des bulletins trimestriels des deux années écoulées
- Deux justificatifs de domicile (différents) de moins de trois mois
- En cas de séparation ou de divorce des parents, une copie de l'acte officiel intégral
- 1 RIB et l'attestation du quotient familial
- 1 chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée François 1<sup>er</sup> d'un montant de 40,00 € (si votre enfant s'inscrit à la cantine)
- Lettre de motivation manuscrite dans la langue étrangère (anglais ou allemand) pour les élèves qui souhaitent intégrer une section européenne

**Pièce facultative :** Prévoir 10€ si vous voulez adhérer à la MDL (Maison des Lycéens, anciennement Foyer)

Pour les collèges : International / Lucien Cézard / Denecourt / Jeanne d'Arc / Beltrame et La Vallée, les dossiers seront déposés directement dans les collèges et remis aux parents **avec la notification d'affectation** le dernier jour du DNB.

Pour **tous les autres** collèges, il faudra se présenter au Lycée **AVEC la notification d'affectation** pour obtenir un dossier d'inscription.

Les Inscriptions se dérouleront comme suit (Merci de respecter strictement les créneaux d'inscription, toute personne se présentant en dehors du créneau dédié à son établissement d'origine, sera éconduite) :

<i>Jeudi 29 juin 2023</i>		<i>Vendredi 30 juin 2023</i>	
8h30/12h30 Et 14h/17h30	<b>International</b>	8h30/12h30	<b>L. Cézard / Denecourt / Beltrame</b>
		14h/17h30	<b>COLLEGES HORS SECTEUR</b>

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétariat élèves,

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE PERMETTRA PAS L'INSCRIPTION DEFINITIVE DE VOTRE ENFANT**